

## Synode des évêques : bilan mitigé

par Rik DE GENDT, journaliste, Bruxelles

*Le dernier Synode des évêques - qui s'est tenu à Rome du 30 septembre au 27 octobre - n'amènera pas les résultats qu'on pouvait escompter d'une assemblée réunissant, durant quatre semaines, quelques deux cents cinquante évêques et responsables religieux. Le thème, «La personne et le rôle de l'évêque à la lumière du début du troisième millénaire», ne manquait pourtant ni de richesse ni d'actualité, mais la manière dépassée et sclérosée de procéder et de gérer le Synode a empêché un vrai débat et bloqué toute créativité. Il s'agit là d'une vieille plainte, mais c'est la première fois qu'elle a été ressentie et exprimée si ouvertement. Un point positif.*

Le Synode des évêques est une institution permanente, établie le 15 septembre 1965 par le pape Paul VI en réponse au désir exprimé par les Pères du Concile Vatican II de maintenir vivant l'esprit engendré par l'expérience conciliaire. Depuis ont eu lieu dix assemblées générales ordinaires, dont ce dernier Synode (le vingtième depuis le Concile Vatican II), deux assemblées extraordinaires, un Synode particulier (sur les Pays-Bas en 1980) et sept assemblées spéciales ou régionales. Le thème retenu pour ce Synode, *L'Evêque : serviteur de l'Evangile de Jésus-Christ pour l'espérance du monde*, allait presque de soi après les Synodes sur *La vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde* (1987), *La formation des prêtres dans les circonstances actuelles* (1990) et *La vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et dans le monde* (1994).

La majorité des «pères synodaux» - les femmes ne sont pas représentées - ont été comme toujours les délégués des Conférences épiscopales. La Suisse, pour sa part, a envoyé Mgr Norbert Brunner, évêque de

Sion. Quant à Mgr Amédée Grab, évêque de Coire, il a participé au Synode en qualité de président du Conseil des Conférences épiscopales européennes (CCEE). Etaient aussi présents les représentants des ordres religieux, les patriarches et métropolitains des Eglises orientales et les cardinaux de la Curie romaine. Enfin, le pape avait invité à titre personnel quelques évêques, une trentaine d'auditeur(trice)s, ainsi que des experts et des «délégués fraternels» d'autres Eglises chrétiennes.

*Instrumentum laboris*, rendu public le 1<sup>er</sup> juin 2001, a été retenu comme base de discussion. Il s'agit d'une analyse et d'une synthèse des réponses aux *Lineamenta*, questionnaires envoyés le 16 juin 1998 aux évêques du monde, aux différents organismes ecclésiastiques et aux personnes habituellement contactées pour les réponses officielles.<sup>1</sup> Ces documents, ainsi que l'agenda du Synode, ont été rédigés par le Secrétariat général des synodes des évêques, sous la conduite du cardinal Jan Schotte.

La manière de procéder et de gérer les synodes est inchangée depuis environ trente

ans. Durant les deux premières semaines, chaque membre présente aux autres la situation de son Eglise particulière. Puis le rapporteur général du synode rédige une série de questions à débattre dans des « carrefours ». Leurs rapports sont lus en assemblée plénière. Enfin, les carrefours tentent de formuler de façon précise des suggestions et des observations, de sorte que, dans les derniers jours, l'assemblée puisse procéder au vote de *La Liste finale des propositions*. Celle-ci est ensuite présentée au pape, qui peut s'en servir pour la rédaction d'un *document post-synodal*.

### Immobilisme critiqué

Jusqu'il y a seulement quelques mois, le mécontentement, le sentiment d'impuissance et les critiques générés par cet immobilisme n'étaient pas même formulés officiellement. Il est vrai cependant qu'en 1985 déjà, lors du Synode extraordinaire organisé à l'occasion du XX<sup>e</sup> anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II, le cardinal belge Godfried Danneels, rapporteur général de ce Synode, avait soulevé des questions relatives à la procédure. Depuis, il les a souvent répétées lors de synodes suivants auxquels il a participé, de conférences de presse et dans les couloirs. Son intervention pendant le consistoire extraordinaire, en mai 2001, en présence de Jean Paul II et de tous les cardinaux, a fait l'effet d'une bombe. Enfin quelqu'un qui a le courage de dire tout haut ce que beaucoup de ses confrères pensent ! Telle a été la réaction de nombreux observateurs.

Le cardinal Danneels a été interrogé partout et a donné des précisions. Ses critiques portent sur deux points principalement. D'abord sur les interventions au début de chaque synode (les pères synodaux ont chacun droit à « huit minutes » de temps de parole), qui sont de teneurs diverses : pour le cardinal, la juxtaposition

de tant d'idées et d'expériences différentes prend trop de temps, est confuse et peu fructueuse. Ensuite, sur la manière dont le

### Le Synode du Peuple de Dieu

Le thème du Synode des évêques a suscité un vif intérêt parmi les mouvements de base qui, la plupart du temps, sont plutôt critiques envers l'autorité centrale de l'Eglise. Ils se sont réunis dans une organisation de coordination, le « Synode du Peuple de Dieu », et ont tenu une réunion parallèle à Rome, du 4 au 7 octobre. Les participants se sont penchés sur la participation des catholiques (hommes ou femmes) dans les prises de décisions de l'Eglise, sur le rôle et les responsabilités des évêques, sur la position des femmes dans l'Eglise et sur l'avenir de l'Eglise et de l'œcuménisme.

Dans une lettre adressée au cardinal Jan Schotte, les organisateurs ont réclamé une rencontre avec les évêques : « Alors que, nous le savons, certains dans la hiérarchie disent que l'Eglise n'est pas une démocratie, nous disons qu'elle est tout aussi peu une monarchie absolue ou une dictature, quelle que soit l'amabilité dont elle fait preuve. Nous croyons franchement que les catholiques ont, hommes et femmes, beaucoup à proposer par leur expérience de la vie pour enrichir les discussions que nos frères évêques mèneront. Le monde s'est considérablement transformé et il arrive que le changement entraîne, si difficile qu'il puisse être, une vie nouvelle, de l'énergie et des espoirs. Il n'y a aucune raison pour que les aspects qui sont dus à l'initiative de l'être humain dans la vie de l'Eglise ne puissent changer pour s'adapter aux réalités nouvelles. Nous attendons donc votre appel. »

Le cardinal Schotte a rejeté la demande. « L'Eglise catholique n'a pas l'obligation d'ouvrir ses réunions au public, de la même manière que les dirigeants de la compagnie Coca-Cola ne supporte pas les curieux », a été son commentaire.

R. D. G.



Rome, séance d'ouverture du dixième Synode des évêques.

Secrétariat du synode fonctionne, écrit ses résumés et compose les documents : rassembler en quelques pages et en moins de vingt-quatre heures une centaine d'interventions, de propositions ou d'amendements relève de l'exploit.

D'autres participants au Synode critiquent encore la façon dont le Secrétariat général du synode «manipule» les textes. «Quand je vois qui est invité par le pape, et surtout quand je constate comment toute proposition qui ne cadre pas avec la vision centraliste du Vatican est balayée de manière éhontée et omise des rapports, je comprends pourquoi l'intérêt et l'engagement de certains pères synodaux se réduisent», avoue un participant qui a suivi de très près les préparatifs à Rome.

### Propositions du cardinal Danneels

Lors de son intervention au dernier Synode, le cardinal Danneels a repris ces critiques, y ajoutant immédiatement quelques suggestions : «Le Synode comme tout organisme vivant doit évoluer lentement, sagement et progressivement, mais sûrement. Un règlement peut aussi changer,

car ce ne sont que les morts qu'on conserve en chambre froide.»

Danneels avoue que l'itinéraire à suivre pour cette réforme ne sera pas facile à tracer et à baliser : «Sans doute est-ce là une tâche pour le Conseil du Secrétariat futur, ou mieux encore pour une commission ad hoc. Un synode en deux temps, par exemple, est difficile à réaliser et coûteux. Ce qui doit être conservé en tout cas, c'est le fait que les pères synodaux puissent

parler à l'abri de toute influence indue de groupes de pression externes, et qu'ils puissent parler librement, tous, toujours et au sujet de tout. L'écoute des interventions des évêques du monde entier au cours des deux premières semaines nous fournit en effet une carte géographique intéressante de la problématique. Mais certaines interventions sont des reprises de contenus théologiques, traités déjà de façon beaucoup plus précise et complète dans l'*Instrumentum laboris*. D'autres ont une parole d'édification pour leurs confrères. D'autres enfin parlent de façon ciblée et *to the point*.

Ne vaudrait-il pas mieux fournir aux Pères toutes ces interventions par écrit, dès le premier jour du Synode, pour une lecture privée chez eux ? On pourrait ainsi se concentrer ensuite plus directement sur quelques thèmes importants à l'aide d'un questionnaire : des *Lineamenta* seconde version. Ceux-ci se prêtent d'ailleurs beaucoup mieux au débat que l'*Instrumentum laboris*, qui fournit un arrière-fond doctrinal, souvent remarquable et substantiel, mais se prêtant moins comme table des matières pour le débat. Au besoin, la présidence et le relateur pourraient prendre sur eux la composition de ce cahier des charges.»

Le chef de l'Eglise catholique de Belgique a encore d'autres propositions : «Une autre voie pourrait être des synodes plus réduits en nombre et consacrés à un ou deux thèmes précis, des synodes spéciaux. Et a-t-on déjà pensé au fait que, grâce aux moyens électroniques, comme Internet et e-mail, tous les évêques du monde peuvent être consultés sur certains sujets en un laps de temps très bref ? Même si la collégialité ne passe pas par les moyens techniques, elle aurait tort de ne pas s'en servir.»

## Sauver la collégialité

L'intervention de Mgr Amédée Grab relève d'un même souci : «La première difficulté qui vient à la surface est celle d'un manque suffisant de temps pour réussir à élaborer, d'une façon synodale, unitaire et vraiment conduite par le thème de fond et par une vision théologique, les éléments ressortant des contributions, aussi bien lors des congrégations plénières que des travaux des carrefours... La deuxième difficulté est celle du rapport entre la tâche des organes compétents du Synode (personnes et commissions) et le processus synodal lui-même. Nous sommes conscients de la préciosité du travail des rapporteurs et des commissions chargées de rédiger les textes définitifs, mais ce même travail risque aussi de trop personnaliser les travaux synodaux.»

Quand G. Danneels, et avec lui bien d'autres, critiquent le fonctionnement du Synode, c'est surtout parce qu'il s'agit pour eux de sauver la collégialité, parce que «le Synode des évêques en est l'instrument le plus indiqué et jusqu'à ce jour à peu près le seul». En mettant la collégialité au centre de la discussion, le cardinal belge touche directement au thème principal de ce dernier Synode - le ministère de l'évêque - et même à la crédibilité de l'Eglise catholique.

Le *Message du Synode des évêques au Peuple de Dieu*, approuvé lors de la conclu-

sion du Synode, le 25 octobre 2001, donne non seulement une image idéale de l'évêque, mais souligne d'une manière frappante la responsabilité de l'Eglise et de ses dirigeants envers les problèmes préoccupants de ce monde : terrorisme et guerre, faim et pauvreté extrême, réfugiés et expulsés, expansion du sida et manque d'avenir pour tant d'enfants et de jeunes, exploitation des femmes, trafics de drogues et d'armes... «La liste n'est pas exhaustive», indique le *Message*.

Le deuxième document final du Synode, la *Liste des propositions*, reste «secret». Il rassemble 67 propositions - résultant des 285 propositions antérieures et des quelques centaines d'amendements - que les pères synodaux ont votées et présentées au pape en vue de la rédaction du *document post-synodal*.

Ici se cache encore une autre faiblesse du processus synodal. Le Conseil post-synodal, qui doit se charger de la rédaction de ce document, a bien été élu, mais l'expérience montre que ce travail prend un certain temps, de sorte qu'on perd le lien avec le Synode même. Ainsi, alors même que le Synode de cette année se terminait, les documents des deux précédents n'étaient toujours pas publiés !<sup>2</sup> Ce qui donne l'impression, pour beaucoup d'observateurs, qu'un synode des évêques, dans sa forme actuelle, demande beaucoup d'investissements pour un résultat assez restreint... que la montagne vaticane accouche d'une souris.

Une réforme du processus synodal sera donc nécessaire, non seulement pour dissiper les objections, mais surtout pour sauver la collégialité.

**R. D. G**

<sup>1</sup> Seuls 57 % des personnes invitées à réagir ont répondu.

<sup>2</sup> Celui du Synode sur l'Océanie (novembre - décembre 1998) vient d'être publié. Pour le document du Synode sur l'Europe (octobre 1999), il n'y a pas encore de date fixée.

## Interventions des évêques suisses au Synode des évêques. Extraits

### **Mgr Norbert Brunner, évêque de Sion**

*Un des enseignements centraux du Concile concernait l'effective collégialité de tous les évêques avec le Saint-Père dans les trois fonctions de l'enseignement, de la sanctification et du gouvernement au sein de l'Eglise universelle et au sein des Eglises locales, ou le rapport des évêques et des Conférences épiscopales avec le Saint-Père et la Curie. A ce propos, le Concile avait établi que le Synode des évêques était l'instrument privilégié de cette collégialité effective. Aujourd'hui nous constatons cependant que toutes les mesures qui ont été prises n'ont pas encore trouvé leur signification et leur objectif. Nous demandons encore une fois, avec grande préoccupation, quelle valeur ont, au sein de la Curie romaine, les urgences pastorales des différentes Eglises locales.*

*Nous devons chercher des formes efficaces, qui permettent de donner, ou qui soient elles-mêmes, des réponses valables pour les Eglises locales. Le Saint-Père lui-même nous invite à le faire. Pour que ces réflexions aboutissent à des solutions valables qui reconnaissent et respectent la pluralité dans l'unité, il faut surtout que soient respectées les conditions suivantes. L'Eglise a besoin d'un «organisme efficient de collégialité», c'est-à-dire d'un synode dans lequel toutes les régions de l'Eglise universelle soient représentées par des délégués librement choisis, qui soient convoqués régulièrement pour travailler avec le pape. L'Eglise a besoin de structures de subsidiarité. Au niveau de l'Eglise universelle, il faudrait résoudre à partir du centre uniquement ce qui est nécessaire à l'unité de l'Eglise. Il faut, dans l'Eglise, conserver les compétences à chaque niveau et accorder de la confiance aux évêques locaux. L'Eglise a besoin d'une curie qui reconnaisse les nécessités pastorales des Eglises locales et qui soutienne les réponses à de telles exigences. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra remplir son devoir authentique, qui consiste à être au service de la direction de l'Eglise universelle, mission confiée au Collège épiscopal avec le pape et sous son autorité.*

### **Mgr Amédée Grab, évêque de Coire, président du Conseil des Conférences épiscopales européennes**

*Le temps est venu d'approfondir l'expérience même du Synode. Tout le monde est d'accord pour soutenir que le Synode, au cours de ces dernières décennies, a été une expérience extraordinaire de collégialité entre les évêques, même si quelques interrogations émergent sur la méthode et le processus actuel du Synode qui peuvent être utiles pour continuer la réflexion. (...) On ressent une exigence généralisée de faire en sorte que les Conférences épiscopales soient avant tout des lieux où puisse se réaliser la communion, et non seulement des instruments d'organisation. Je voudrais souligner le rôle des organismes réunissant les Conférences épiscopales au niveau continental ou régional. Ils ont une effective autorité en tant qu'organes de collégialité et permettent aux Conférences épiscopales d'affronter ensemble ces défis qui ont une dimension continentale : la rencontre de l'Evangile avec la culture, la contribution des Eglises dans la formation de la société, les problématiques éthiques (de la bioéthique, à la paix, à l'écologie), le chemin œcuménique...*